



# Ensemble, soutenons Olivier !

---

**Olivier MUNOZ** est employé dans le cabinet de géomètres TARTACEDE-BOLLAERT depuis 3 ans.

Il sollicite l'employeur sur le fonctionnement des IRP, de la formation professionnelle dans l'entreprise. Dans le même temps, il est désigné par la CGT pour siéger dans les commissions paritaires nationales de *la Branche Géomètre*, il s'implique dans le dialogue social.

Il a été dernièrement élu à la CE de l'UD lors du 18<sup>e</sup> Congrès. Après un avertissement reçu le 16 septembre 2013, c'est aujourd'hui une convocation à un entretien préalable en vue d'un :

## Licenciement !

A travers **Olivier**, c'est l'ensemble des salariés qui sont aujourd'hui visés.

Nous devons défendre les libertés d'expression. S'organiser dans l'entreprise est un droit fondamental pour tous les salariés.

Le droit syndical doit pouvoir s'exprimer et vivre sans s'exposer à toute forme de répression arbitraire patronale.



## défendons et soutenons ensemble Olivier !

**FNSCBA**

Fédération Nationale des Salariés de la Construction - Bois - Ameublement

Case 413 - 263, rue de Paris - 93514 MONTREUIL Cedex - Tél. : 01 55 82 85 02 - Fax : 01 48 59 10 37 - CCP 4115-22 M Paris

Boîte aux lettres (courriel) : [construction@cgt.fr](mailto:construction@cgt.fr) - Site internet : [www.construction.cgt.fr](http://www.construction.cgt.fr)